

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ KRI KRI INC.	Numéro de permis 2014244	Date d'inspection Le 19 novembre 2024	
Nom de l'établissement Garderie chez Kri Kri		Numéro de téléphone (506) 531-0880	
Adresse 14 rue Dominique Grande-Digue NB E4R 0B9			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio personnel éducatrice fut respecté au moment de l'inspection.

Les éléments suivants ont été surveillés ;

- Les dossiers d'incidents
- Les activités quotidiennes
- L'orientation des enfants
- La désignation

La Mentore en Assurance de la Qualité a aussi une discussion avec l'exploitante au sujet de la désignation. Les éducateurs sont en voie de terminer leurs 10 h de développement professionnel et le plan de l'amélioration de la qualité est à jour.

La Mentore en Assurance de la qualité observe un registre de présence qui est signé par le parent une fois qu'il est informé de l'incident.

Les formules de rapport d'incident sont remplies en cas d'incidents devant être signalés. Le parent de l'enfant est informé d'un incident devant être signalé aussitôt que possible et signe le rapport d'incident.

Des programmations sont délibérément planifiées et documentées à chaque jour.

original signé par  
Veronique Berube

Le 19 novembre 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par  
Kristel Leger

---

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 novembre 2024

---

Date